

**SEQUENCE n°1 : Perrault, *Histoires ou Contes du temps passé avec des moralités*, 1697.**

**Séance n°1. Quelques considérations sur les contes... et les fées...**

- 1) Analyser deux articles de dictionnaire pour comprendre la formule « conte de fées ».

**Document n°1 :** *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey.

**CONTER** v. tr., emprunt francisé (1080), précédé par l'ancien provençal *comptar* (v. 980), se confond à l'origine avec *compter*\*. Les deux verbes continuent le latin *computare* «calculer», attesté dans les textes médiévaux au sens de «narrer, relater» (906) : le lien entre ces deux notions, souvent confondues dans la mentalité médiévale, est l'idée commune d'«énumérer, dresser la liste de».

† Ultérieurement, les deux notions ont été distinguées et, après une période de flottement qui ne prend vraiment fin qu'au xvii<sup>e</sup> s., le sens de «calculer» a été réservé à *compter*, orthographié d'après le mot latin. À partir du sens général de «relater en énumérant des faits, des événements réels», que l'on rencontre encore dans quelques parlers régionaux et dans la langue littéraire, *conter* s'est spécialisé (fin xvi<sup>e</sup> s.) en «dire des choses fausses à dessein de tromper», surtout réalisé dans les locutions *en conter de belles* (1595), *en conter* (1606) et, avec une idée de séduction, *en conter à une femme* (1637), et aussi *conter fleurette* (1667). Le sens de «dire une histoire imaginaire pour divertir» (1671, La Fontaine) tend, au moins dans l'usage parlé moderne, à être assumé par la forme composée (ci-dessous *raconter*).

**Document n°2 :** *Dictionnaire de l'Académie française*, 9<sup>e</sup> édition.

**Fée, n.f.** : XII<sup>e</sup> siècle. Issu du latin *Fata*, « déesse de la destinée, Parque ».

☆1. Être féminin imaginaire à qui sont attribués des pouvoirs magiques. *Bonne fée. Fée bienfaisante, maléfaisante. La fée toucha l'enfant de sa baguette. Un don des fées. La fée Mélusine. La fée Morgane. Conte de fées*, récit merveilleux où les fées jouent un rôle important. • Expr. *Les fées se sont penchées sur son berceau*, ses dons sont exceptionnels. *Vivre un conte de fées*, une aventure merveilleuse. *Un personnage de conte de fées, sorti tout droit d'un conte de fées*, dont la façon d'être ou d'agir suscite l'étonnement, l'émerveillement. • GÉOMORPHOLOGIE. *Cheminée des fées* ou *cheminée de fée*, voir **Cheminée**.

☆2. En parlant d'une femme. *C'est une fée*, une femme qui charme par ses grâces, par son esprit, par ses talents, qui est capable d'accomplir des prodiges. *Fée du logis*, se dit d'une femme qui tient

« *Cependant, Mademoiselle, quelque disproportion qu'il y ait entre la simplicité de ces récits et les lumières de votre esprit, si on examine bien ces Contes, on verra que je ne suis pas aussi blâmable que je le parais d'abord. Ils renferment tous une morale très-sensée, et qui se découvre plus ou moins, selon le degré de pénétration de ceux qui les lisent.* »

admirablement sa maison. Expr. *Avoir des doigts de fée, travailler comme une fée*, être d'une très grande dextérité. *C'est une vieille fée, une fée Carabosse. Une bonne fée*, une femme qui procure soulagement et bien-être, comme par magie.

**Document n°3 :** *Dictionnaire latin Gaffiot*.

**for** (inus.), *fātus sum, fārī* (cf. φημί), tr. ¶ 1 parler, dire : *ad aliquem* CIC. *Tim. 40*, parler à qqn ; *talía fatur* VIRG. *En. 1, 256*, il prononce ces paroles || *fando = fama* : *ne fando quidem auditum est...* CIC. *Nat. 1, 82*, on n'a jamais même oui-dire ; *fando accipere* PL. *Amp. 588*, apprendre par oui-dire ¶ 2 [poét.] célébrer, chanter : PROP. 4, 4, 2 || prédire : ENN. d. CIC. *Div. 1, 66* ; VIRG. *En. 1, 261*. ➡ passif *fatur*, est dit : SUET. d. PRISC. 8, 20 || *fari* est arch. et poét. d'après CIC. *de Or. 3, 153* || inf. *farier* VIRG. *En. 11, 242*.

- 2) Lecture analytique : **Conte 1** Charles Perrault, *Les Fées*, in *Histoires ou Contes du temps passé*, 1697.

LECTURES ANALYTIQUES	
Lire une image/Ecouter de la musique	Lire un texte
Lire et interpréter un élément audiovisuel/textuel	
<b>Identification</b> de l'élément : décrire le phénomène (repérer des procédés d'écriture textuelle, audiovisuelle.	<b>Interprétation</b> de l'élément : comprendre les intentions de l'artiste, la nature de l'effet qu'il cherche à produire sur le public.

a) Ecouter de la musique pour comprendre un texte.

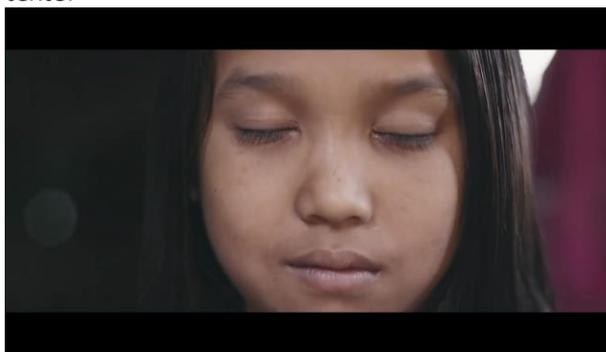


Figure 1 Elbow, « Magnificent », *Little Fictions*, 2017.

b) Question d'analyse : Dressez le portrait des fées représentées par Perrault. Vous prendrez appui sur les éléments de définition découverts au cours de la séance précédente pour répondre à cette question.

### Séance n°2. La féerie pour Perrault... et Shakespeare.

#### a) La féerie pour Perrault.

Question : Quelle vision de la féerie Perrault propose-t-il au lecteur ?

**Document n°4** : Cyrille François, « Fées et *weise Frauen*. Les faiseuses de dons chez Perrault et les Grimm, du merveilleux rationalisé au merveilleux naturalisé », *Études de lettres* [En ligne], 3-4 | 2011.

URL :

<http://journals.openedition.org/edl/208> ; DOI : 10.4000/edl.208

Conçus comme des divertissements mondains, les *Histoires ou contes du temps passé avec des moralités* s'inscrivent dans une tradition littéraire symbolique et allégorique, à l'instar de la fable, à une époque empreinte de rationalisme. Les destinataires du livre, habitués à la polysémie des textes et encouragés par l'épître dédicatoire à chercher des sens cachés (« [les contes du recueil] renferment tous une Morale très-sensée, & qui se découvre plus ou moins, selon le degré de pénétration de ceux qui les lisent »), sont sensibles à l'ironie avec laquelle Perrault traite le merveilleux en expliquant et en rationalisant les actions féeriques. Les contes prennent place dans un univers réaliste dans lequel surgissent parfois des éléments qui n'obéissent pas aux lois de la nature et qu'il faut expliquer. Ce sont bien

des textes merveilleux dans le sens où l'irruption du surnaturel ne crée pas la surprise (ni des personnages ni du lecteur), mais ce merveilleux est rationalisé par la mise en tension des lois de la nature et de celles du conte féerique. Il se présente ainsi parfois de manière hyperbolique, comme à la fin de « Riquet à la Houppe ». [...] [L]es fées de Perrault [...] réfléchissent comme toute personne douée de raison, à l'instar des destinataires du livre, à la cour de Louis XIV et dans les salons.

#### b) La féerie shakespearienne.

Questions de synthèse : Les fées sont-elles présentées de la même manière ?

### Séance n°3. Analyser le frontispice d'une œuvre littéraire.

#### 1. Définir la notion de « frontispice ».

**Document n°5** : Louis Marin, « Les enjeux d'un frontispice », *L'Esprit créateur*, Université de Louisiane, vol. XXVII, n° 3, Fall 1987, pp. 49-58.

“Frontispice”, le terme est importé dans le livre, ou à sa frontière, du champ de l'architecture. Le même Furetière le définit primordialement comme “la face et principale entrée d'un grand bâtiment qui se présente de front aux yeux des spectateurs” et évoque Du Cange et la dérivation latine de “*frontispicium*” qui signifie “*frontis hominis inspectio*”. Le frontispice appartient spécifiquement à la représentation orthographique d'un édifice, ou pour citer Vitruve, traduit par Claude Perrault en 1684, à “l'élévation d'une des faces de l'ouvrage qu'on veut bâtir”. C'est, en l'occurrence, la face principale et frontale d'un volume, celle qui l'“illustre”. Ce n'est pas un hasard si Furetière illustre cette “illustration” principale par “le plus beau morceau d'architecture qui soit en France”, le frontispice du palais du Prince, celui du Louvre.



Figure 2 : La Colonnade du Louvre<sup>1</sup>, dessin à la plume et lavis à l'encre de Chine non signé, XIXe siècle, Paris, Bibliothèque nationale de France.

<sup>1</sup> En avril 1667, Jean-Baptiste Colbert réunissait un petit conseil, formé de Louis Le Vau, premier architecte du roi, de Charles Le Brun, premier peintre du roi, et du médecin et amateur d'architecture Claude Perrault, afin qu'ils travaillent « conjointement » au dessin de la façade orientale du Louvre. La future

## 2. Comprendre la portée du « sous-titre ».



Figure 3 : Frontispice de l'édition originale.

### Document n°6 : *Dictionnaire de l'Académie française*, 8<sup>e</sup> édition.

**Oie**, n.f. : Espèce d'oiseau palmipède, de la même famille que le canard, vivant soit à l'état sauvage, soit à l'état domestique. *Oie grasse. Plume d'oie. Jeu de l'oie*, Jeu que l'on joue avec deux dés, sur un carton où il y a, entre autres, des figures d'oies, placées dans un certain ordre. *Contes de ma Mère l'Oie*. Voyez conte. Fig. et fam., *C'est une oie* se dit d'une Personne sott et niaise. *Une petite oie blanche* se dit d'une Jeune fille très innocente et élevée à l'ancienne mode. *Patte d'oie*. Voyez PATTE-D'OIE. Fig., *Petite oie* se disait autrefois pour désigner les Bas, le chapeau, les gants et autres accessoires de toilette. Fig. et fam., *Petite oie* désignait encore, dans le langage de la galanterie, les Menues faveurs.

### Document n°7 : Marc Soriano, « Contes de Ma Mère L'Oye », *Encyclopédie Universalis*.

entrée du palais était alors investie de grandes ambitions, architecturales, urbaines et surtout politiques : frontispice du « palais du Soleil » sur la ville, cette nouvelle façade devait témoigner de la grandeur de la France de Louis XIV. [<https://francearchives.fr/commemo/recueil-2017/26287821>]

N. Soubrier / Apologos.org / Juin 2018.

### [<https://www.universalis.fr/encyclopedie/contes-de-ma-mere-l-oye/>]

Au XVII<sup>e</sup> siècle, cette expression, comme celle de contes de Peau d'Âne, est synonyme de contes de fées. Le titre d'un conte particulièrement connu (ici, celui de *Berthe au grand pied*, autrement dit celui de *La Reine Pédauque*, pourvue, comme son nom l'indique, de pattes d'oie) sert de dénomination générique pour désigner l'ensemble de ces récits. [...] L'expression « Contes de ma mère l'Oye » aurait vraisemblablement sombré dans l'oubli comme cela risque d'arriver à certaines de celles qui viennent d'être citées. Un hasard l'a maintenue jusqu'à nos jours. On la retrouve dans le cartouche qui orne le frontispice du recueil de contes en prose publié en 1697 par Charles Perrault. Est-ce à cause de son caractère énigmatique ? Elle a connu une étrange fortune et s'est imposée au point que le grand public croit d'une manière assez générale que c'est là le titre du célèbre petit livre qui, en fait, porte celui de *Histoires ou contes du temps passé avec des moralités*. Une analyse interdisciplinaire, à partir de données convergentes, a montré, en 1972, que le titre de *Contes de ma mère l'Oye* superposé au premier et fort étrange est, en réalité, le plus bref des Contes de Perrault et un épisode de la querelle des Anciens et des Modernes : une croyance populaire prétendait que les oies et les jars mutilaient les petits garçons. Ce sous-titre apparaît donc comme une allusion à l'impuissance de Boileau qui, en réalité, n'a pas, comme de mauvaises langues le prétendent encore à notre époque, été castré par un oiseau de basse-cour, mais fut opéré de la pierre à l'âge de onze ans ce qui entraîna pour lui « un certain nombre d'inconvénients ».

Ce célèbre recueil, qu'on croit écrit pour la jeunesse, ne contient en réalité qu'un seul récit du répertoire enfantin proprement dit : *Le Petit Chaperon rouge*. C'est aussi le seul conte qui finisse mal. On comprend aisément pourquoi : il s'agit d'un texte destiné à faire peur aux enfants, à les avertir des dangers de la forêt. Les sept autres récits, qui appartiennent originellement au répertoire adulte, sont déjà, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, considérés comme des contes à dormir debout et de plus en plus réservés à l'enfance. L'adaptateur, toutefois, joue adroitement de l'ambiguïté. Il multiplie les formulettes, insiste

sur les rythmes ternaires et sur les structures qui, par leur simplicité, conviennent à l'enfance, mais, en même temps, il ne cesse de penser au public « de la Cour et de la Ville », multiplie les références aux coutumes mondaines de l'époque et les sous-entendus scabreux.

#### Séance n°4. Lire l'incipit des contes de Perrault et comprendre les intentions d'un écrivain.

CONTE	Caractéristiques de l'incipit	Lien avec le titre « Contes de ma mère l'Oye »
<i>La Belle au Bois dormant</i>		
<i>Le Petit Chaperon rouge</i>		
<i>La Barbe Bleue</i>		
<i>Le Maître Chat ou le Chat botté</i>		
<i>Les Fées</i>		
<i>Cendrillon ou la Petite Pantoufle de</i>		

#### PRÉFACE

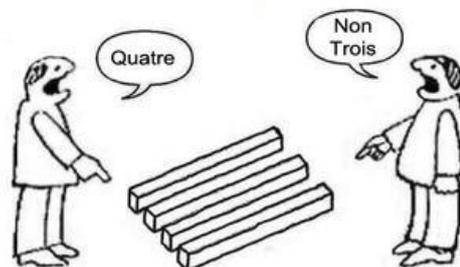
La manière dont le public a reçu les pièces de ce recueil, à mesure qu'elles lui ont été données séparément, est une espèce d'assurance qu'elles ne lui déplairont pas en paraissant toutes ensemble. Il est vrai que quelques personnes qui affectent de paraître graves, et qui ont assez d'esprit pour voir que ce sont des contes faits à plaisir et que la matière n'en est pas fort importante, les ont regardées avec mépris : mais on a eu la satisfaction de voir que les gens de bon goût n'en ont pas jugé de la sorte.

Ils ont été bien aises de remarquer que ces bagatelles n'étaient pas de pures bagatelles, qu'elles renfermaient une morale utile, et que le récit enjoué dont elles étaient enveloppées n'avait été choisi que pour les faire entrer plus agréablement dans l'esprit et d'une manière qui instruisît et divertît tout ensemble. Cela devrait me suffire pour ne pas craindre le reproche de m'être amusé à des choses frivoles. Mais, comme j'ay affaire à bien des gens qui ne se payent pas de raisons et qui ne peuvent être touchés que par l'autorité et par l'exemple des anciens, je vais les satisfaire là-dessus.

Les fables milésiennes, si célèbres parmi les Grecs, et qui ont fait les délices d'Athènes et de Rome,

<i>verre</i>		
<i>Riquet à la houppe</i>		

#### Séance n°5. Histoire littéraire : La querelle des Anciens et des Modernes.



#### 1. Étude de la construction d'une préface : le jugement de Perrault.

**Document 8.** Charles Perrault, « Préface » des *Contes en vers*, 1697.

**Question :** Quelles sont les vocations différentes des fables des Anciens et des « contes » des Aïeux telles qu'elles sont présentées au début de l'extrait ?

n'étaient pas d'une autre espèce que les fables de ce recueil. L'histoire de la Matrone d'Ephese est de la même nature que celle de Grisélidis : ce sont l'une et l'autre des Nouvelles, c'est-à-dire des récits de choses qui peuvent être arrivées et qui n'ont rien qui blesse absolument la vraisemblance. La fable de Psyché, écrite par Lucien et par Apulée, est une fiction toute pure et un conte de vieille, comme celui de Peau d'Ane. Aussi voyons-nous qu'Apulée le fait raconter par une vieille femme à une jeune fille que des voleurs avoient enlevée, de même que celui de Peau d'Ane est conté tous les jours à des enfants par leurs gouvernantes et par leurs grand'mères. La fable du laboureur qui obtint de Jupiter le pouvoir de faire comme il lui plairait la pluie et le beau temps, et qui en usa de telle sorte qu'il ne recueillit que de la paille sans aucuns grains, parce qu'il n'avait jamais demandé ni vent, ni froid, ni neige, ni aucun temps semblable, chose nécessaire cependant pour faire fructifier les plantes ; cette fable, dis-je, est de même genre que le conte des Souhais ridicules, si ce n'est que l'un est sérieux, et l'autre comique ; mais tous les deux vont à dire que les hommes ne connaissent pas ce qui leur convient, et sont plus heureux d'être conduits

par la Providence que si toutes choses leur succédaient selon qu'ils le désirent.

55 Je ne crois pas qu'ayant devant moi de si beaux modèles dans la plus sage et la plus docte antiquité, on soit en droit de me faire aucun reproche. Je prétends même que mes fables méritent mieux d'être racontées que la plupart des contes anciens, et particulièrement celui de la Matrone d'Ephese et

60 celui de Psyché, si l'on les regarde du côté de la morale, chose principale dans toute sorte de fables, et pour laquelle elles doivent avoir été faites. Toute la moralité qu'on peut tirer de la Matrone d'Ephese est que souvent les femmes qui semblent les plus vertueuses le sont le moins, et qu'ainsi il n'y en a presque point qui le soient véritablement. [...]

65 J'aurais pu rendre mes contes plus agréables en y mêlant certaines choses un peu libres dont on a accoutumé de les égayer ; mais le désir de plaire ne m'a jamais assez tenté pour violer une loi que je me

70

## 2. Étude d'un texte de l'Antiquité.

**Question :** Dans quelle mesure la lecture de ce texte de l'Antiquité éclaire-t-elle votre compréhension des enjeux de la querelle entre les Anciens et les Modernes ?

**Document 9.** Horace, *Art poétique, ou Epître aux pisons*, env. 13 avant Jésus-Christ. Traduction de François Richard (1931).

Les poètes veulent instruire ou plaire ; parfois plaire et instruire en même temps. Pour instruire, sois concis ; l'esprit reçoit avec docilité et retient fidèlement un court précepte ; s'il est trop long, il laisse échapper tout ce qu'il a reçu de trop. La fiction, imaginée pour amuser, doit, le plus possible, se rapprocher de la vérité ; elle n'a pourtant pas le droit de nous entraîner partout où il lui plaît, par exemple devant une Lamie qui retirerait de ses entrailles un enfant vivant qu'elle vient de dévorer. Les vieillards ne veulent pas d'un poème sans enseignement moral ; les Ramnès dédaigneux ne vont pas voir un drame trop austère ; mais il obtient tous les suffrages celui qui unit l'utile à l'agréable, et plaît et instruit en même temps ; son livre enrichit Sosie le libraire, va même au-delà des mers, et donne au poète une notoriété durable.

suis imposée de ne rien écrire qui put blesser ou la pudeur ou la bienséance. Voici un madrigal qu'une jeune demoiselle de beaucoup d'esprit a composé sur ce sujet, et qu'elle a écrit au-dessous du conte de Peau d'Ane, que je lui avais envoyé :

75 Le conte de *Peau d'Ane* est ici raconté  
Avec tant de naïveté  
Qu'il ne m'a pas moins divertie  
80 Que quand, auprès du feu, ma nourrice ou ma mie  
Tenaient en le faisant mon esprit enchanté.  
On y voit par endroits quelques traits de satire,  
Mais qui, sans fiel et sans malignité,  
A tous également font du plaisir à lire.  
85 Ce qui me plaît encore dans sa simple douceur  
C'est qu'il divertit et fait rire,  
Sans que mère, époux, confesseur,  
Y puissent trouver à redire.

**Séance n°6. Lecture analytique : Charles Perrault, *Le maître Chat ou Le Chat botté*, in *Histoires ou Contes du temps passé*, 1697. Depuis « Un jour qu'il sut » jusqu'à « abondamment toutes les années ». Conte 2**

a) Lire une image pour comprendre un texte.

Lire une image	Lire un texte
Identification d'un élément visuel :	Identification d'un élément textuel :
Interprétation de cet élément :	Interprétation de cet élément :



Figure 4 : Illustration de Gustave Doré, 1862.

b) Quel rôle la parole joue-t-elle dans le conte ?

**Séance n°7. Le contexte historique : le règne de Louis XIV.**

1. Histoire du Château de Versailles.

**Question :** Retrouvez dans plusieurs contes l'évocation de demeures somptueuses. Relevez les indices spatiaux employés et les termes mélioratifs retenus par Perrault.



Figure 5 Vue de Versailles, 1668.

2. Versailles, la magie de l'eau.

**Question :** Retrouvez un conte dans lequel le motif de l'eau figure.

3. Le Roi Soleil et le « savoir-faire français ».

**Question :** Retrouvez dans plusieurs contes des allusions claires à ce « savoir-faire français » dont il est question dans le reportage.

4. Le Roi Soleil et le motif de la fête.

**a) Document audio-visuel.** Emission « LES NOUVELLES DU SPECTACLE »<sup>2</sup>, 14 déc. 1980. Répétition des « Plaisirs de l'île enchantée », divertissement organisé par MOLIERE pour LOUIS XIV à la Comédie Française. Extrait du spectacle : répétition. Maurice BEJART explique le thème de la pièce, la rencontre MOLIERE-LOUIS XIV. Discussion de Maurice BEJART avec les comédiens. Extrait du spectacle avec Genevève CASILE. BEJART : « *Les grands hommes me fascinent par leurs excès* ».

<sup>2</sup> <http://www.ina.fr/video/CAB8002024201>

Idées figurant dans le reportage	Illustrations des idées dans les Contes de Perrault
Le motif de la fête	
La rencontre de deux classes sociales	
Le motif du travestissement	
Les excès des « <i>grands hommes</i> »	

**b) Diaporama consacré aux fêtes et divertissements royaux** organisés par Louis XIV.

Idées figurant dans le reportage	Illustrations des idées dans les Contes de Perrault
Le motif de la magie	
Le jeu et les divertissements	
La magnificence	
La galerie des glaces	
La rencontre amoureuse	

**Séance n°8. Lecture analytique : Charles Perrault, *Cendrillon*, in *Histoires ou Contes du temps passé*, 1697. Conte 3**

**PHASE 1 :** Analyser un extrait de film pour comprendre un texte.



Figure 6 Disney, *Cendrillon*, 1949.

**PHASE 2 :** Comprendre un texte, puis le commenter en fonction d'axes de lecture. (Pour découvrir vos axes plus facilement, vous pourrez relire la séance précédente.)

Elle promet à sa marraine qu'elle ne manquerait pas de sortir du bal avant minuit. Elle part, ne se sentant pas de joie. Le fils du roi, qu'on alla avertir qu'il venait d'arriver une grande princesse qu'on ne connaissait point, courut la recevoir. Il lui donna la main à la descente du carrosse, et la mena dans la salle où était la compagnie. Il se fit alors un grand silence ; on cessa de danser, et les violons ne jouèrent plus, tant on était attentif à contempler cette inconnue. Le roi même, tout vieux qu'il était, ne laissait pas de la regarder, et de dire tout bas à la reine qu'il y avait longtemps qu'il n'avait vu une si aimable personne. Toutes les dames étaient attentives à considérer sa coiffure et ses habits, pour en avoir, dès le lendemain, des semblables, pourvu qu'il se trouvât des étoffes assez belles, et des ouvriers assez habiles.

Le fils du roi la mit à la place la plus honorable, et ensuite la prit pour la mener danser. Elle dansa avec tant de grâce, qu'on l'admira encore davantage. Elle alla s'asseoir auprès de ses sœurs et leur fit mille honnêtetés ; elle leur fit part des oranges et des citrons que le prince lui avait donnés, ce qui les étonna fort car elles ne la connaissaient point.

Lorsqu'elles causaient ainsi, Cendrillon entendit sonner onze heures trois quarts ; elle fit aussitôt une grande révérence à la compagnie, et s'en alla le plus vite qu'elle put. Dès qu'elle fut arrivée, elle alla trouver sa marraine, et, après l'avoir remerciée, elle lui dit qu'elle souhaiterait bien aller encore le lendemain au bal.

Comme elle était occupée à raconter à sa marraine tout ce qui s'était passé au bal, les deux sœurs heurtèrent à la porte ; Cendrillon leur alla ouvrir. « Que vous êtes longtemps à revenir ! » leur dit-elle en baillant, en se frottant les yeux, et en s'étendant comme si elle n'eût fait que de se réveiller ; elle n'avait cependant pas eu envie de dormir, depuis qu'elles s'étaient quittées. — « Si tu étais venue au bal, lui dit une de ses sœurs, tu ne t'y serais pas ennuyée ; il est venu la plus gentille princesse, la plus gentille qu'on puisse jamais voir ; elle nous a fait mille civilités ; elle nous a donné des oranges et des citrons. » — Cendrillon ne se sentait pas de joie ; elle leur demanda le nom de cette princesse ; mais elles lui répondirent qu'on ne la connaissait pas, que le fils du roi donnerait toutes choses au monde pour savoir qui elle était. Cendrillon sourit et leur dit : « Elle était donc bien gentille ? Mon Dieu ! que vous êtes heureuses ? ne pourrais-je point la voir ? Hélas ! mademoiselle Javotte, prêtez-moi votre habit jaune que vous mettez tous les jours. — Vraiment, dit mademoiselle Javotte, je suis de cet avis ! Prêter mon habit à un vilain Cendrillon comme cela ! il faudrait que je fusse bien folle. » — Cendrillon s'attendait bien à ce refus, et elle en fut bien aise, car elle aurait été grandement embarrassée, si sa sœur eût bien voulu lui prêter son habit.

## Séance n°9. Histoire des Arts : Les Variations Cendrillon... Relire l'incipit de *Cendrillon*.

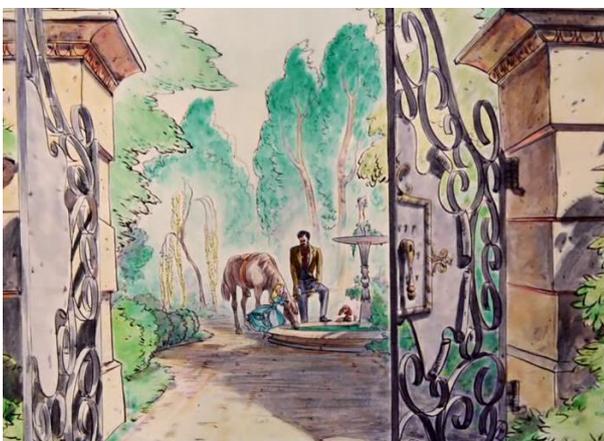


Figure 7 : Disney, *Cendrillon*, 1949.

**PHASE 1 :** Ecouter de la musique pour comprendre un texte.

- Her, « Swim », *Tape #2*, 2017.
- Serge Gainsbourg, « La Noyée », 1972.

**PHASE 2 :** Lire une image pour comprendre un texte.

➤ Etude des premières minutes du film de Walt Disney *Cendrillon* (1949). Axe d'analyse retenu : la figure du père dans les deux œuvres.

**PHASE 3 :** Commenter l'incipit de *Cendrillon*.

## Séance n°10. Histoire littéraire : Charles Perrault, un écrivain classique.

### 1. L'architecture classique.

**Consigne :** Définissez avec beaucoup de soin les caractéristiques de ces vues du château de Versailles.



Figure 8 Château de Versailles, CC BY-SA 3.0, Wikipedia, 2006.



Figure 9 La chambre de la reine, CC BY-SA 3.0, Wikipedia, 2005.



Figure 10 : Hôtel des Invalides (Paris).

## 2. L'art classique.

**Document 10.** Nicolas Boileau, « Chant III », *L'Art poétique*, 1674.

**Consigne :** A l'aide – notamment - de votre analyse des vues du château de Versailles, dégagez les principes classiques qu'énonce Boileau dans son poème.

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux.  
 Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux :  
 D'un pinceau délicat l'artifice agréable  
 5 Du plus affreux objet fait un objet aimable.  
 Ainsi, pour nous charmer, la Tragédie en pleurs  
 D'Edipe tout sanglant fit parler les douleurs,  
 D'Oreste parricide exprima les alarmes,  
 Et, pour nous divertir, nous arracha des larmes.  
 10 Vous donc qui, d'un beau feu pour le théâtre épris,  
 Venez en vers pompeux y disputer le prix,  
 Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages  
 Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,  
 Et qui, toujours plus beaux, plus ils sont regardés,  
 15 Soient au bout de vingt ans encor redemandés ?  
 Que dans tous vos discours la passion émue  
 Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue.  
 Si d'un beau mouvement l'agréable fureur  
 Souvent ne nous remplit d'une douce terreur,  
 20 Ou n'excite en notre âme une pitié charmante.  
 En vain vous étalez une scène savante :  
 Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir  
 Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,  
 Et qui, des vains efforts de votre rhétorique  
 25 Justement fatigué, s'endort, ou vous critique

Le secret est d'abord de plaire et de toucher  
 Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.  
 Que dès les premiers vers l'action préparée  
 Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.  
 30 Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,  
 De ce qu'il veut, d'abord, ne sait pas m'informer ;  
 Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,  
 D'un divertissement me fait une fatigue.  
 J'aimerais mieux encor qu'il déclînât son nom ,  
 35 Et dît : « Je suis Oreste, ou bien Agamemnon, »  
 Que d'aller, par un tas de confuses merveilles,  
 Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles :  
 Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.  
 Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.  
 40 Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,  
 Sur la scène en un jour renferme des années :  
 Là souvent le héros d'un spectacle grossier,  
 Enfant au premier acte, est barbon au dernier.  
 Mais nous, que la raison à ses règles engage,  
 45 Nous voulons qu'avec art l'action se ménage ;  
 Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli  
 Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.  
 Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable :  
 Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

50 Une merveille absurde est pour moi sans appas :  
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.  
Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous  
l'expose :

55 Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose ;  
Mais il est des objets que l'art judicieux  
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.

**Séance n°11. Lecture analytique : Charles Perrault, *La Belle au bois dormant*, in *Histoires ou Contes du temps passé*, 1697. Conte 4.**

**PHASE 1 :** Lire une image pour comprendre un texte : les scènes d'amour dans le film *La Belle au bois dormant* (1959) de Walt Disney.



Figure 11 : Disney, *La Belle au bois dormant*, 1959.

**PHASE 2 :** Relire des passages renvoyant au motif de la rencontre amoureuse dans le conte de Perrault, puis constater que...

**Séance n°12. Lecture analytique : Charles Perrault, *Le Petit Chaperon Rouge*, in *Histoires ou Contes du temps passé*, 1697. Conte 5.**

1. **Lecture minutieuse du texte.** Etudiez, en prenant appui sur le texte, la moralité du Petit Chaperon Rouge.

**MORALITÉ** désigne le Caractère moral, les principes, les mœurs d'une personne. *Il est d'une moralité irréprochable. Sa moralité a toujours été tenue pour douteuse.* [Dictionnaire de l'Académie Française, 8<sup>e</sup> édition]

2. **Analyse du clip musical de Mika, *Lollipop* :**

60 Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,  
A son comble arrivé se débrouille sans peine.  
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé  
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé  
D'un secret tout à coup la vérité connue  
Change tout, donne à tout une face imprévue.



### 3. Analyse d'une gravure de Gustave Doré (Editions Hetzel, 1862).



**Document complémentaire n°11 :** Article d'Alain Rey, « chaperon ».

◆ **CHAPE** n. f., d'abord *cape* (1050) puis *chape* (v. 1131), est issu du bas latin *cappa* «capuchon» et «manteau à capuchon» (vii<sup>e</sup> s.), en particulier «vêtement de moine» (av. 850). *Cappa* a donné *cape\** par voie savante et intermédiaire provençal.

♣ Le mot ne s'est pas immédiatement distingué de *cape*, désignant jusqu'au xvii<sup>e</sup> s. divers manteaux amples sans manches. Il a gardé la spécialisation religieuse de «manteau d'ecclésiastique» (1250-1300), sens encore sensible dans l'expression *chape de plomb*, nom d'un ancien instrument de torture passé dans l'usage avec une valeur figurée. < Ce sens s'est effacé devant des valeurs techniques de «revêtement» en maçonnerie (1403), «couvercle bombé» (1690), emploi disparu, «pièce honorable de l'écu constituée de deux triangles» en blason (1690).

► **CHAPERON** n. m. (v. 1131), diminutif de *chape*, a désigné une coiffure à bourrelet, terminée par une queue, que portaient les hommes et les femmes au moyen âge. Ce sens est conservé dans l'expression

(*petit*) **chaperon rouge**, par référence au conte de Perrault (1697) où une petite fille coiffée d'un chaperon rouge est ainsi nommée. < Par extension, le mot a reçu le sens figuré de «personne servant de duègne à une jeune fille» (1690), par allusion à la décence et à la protection qu'implique la coiffure. Comme *chape*, il a développé l'acception technique de «revêtement» (en construction, horlogerie). • **CHAPERONNER** v. tr. (1174-1176), rarement attesté en ancien français et seulement au participe passé, n'exprime plus de nos jours l'idée de «coiffer d'un chaperon» (1596), sinon dans une spécialisation en fauconnerie (av. 1614), mais celle de «accompagner (une jeune personne) pour la protéger et la surveiller» (1835), d'après le sens déjà ancien de *chaperon*. < Il a produit **CHAPERONNAGE** n.m. (1867) et les préfixés verbaux **ENCHAPERONNER** v. tr. (v. 1160), **DÉCHAPERONNER** v. tr. (1465), sortis d'usage.  
 ♦ voir **CHAPEAU**, **CHAPELLE**, **ÉCHAPPER**.

#### 4. Relecture minutieuse du texte.

Reconsidérez, à la lumière des séances de travail qui précèdent, en prenant appui sur le texte, la moralité du Petit Chaperon Rouge.

## MODULES.

### MODULE 1. La construction du paragraphe argumentatif.

**Document 12** : Charles Perrault, « Préface » des *Histoires ou contes du temps passé avec des Moralités*, 1697.

A MADEMOISELLE

MADemoiselle,

On ne trouvera pas étrange qu'un enfant ait pris plaisir à composer les Contes de ce Recueil ; mais on s'étonnera qu'il ait eu la hardiesse de vous les présenter. Cependant, Mademoiselle, quelque disproportion qu'il y ait entre la simplicité de ces récits et les lumières de votre esprit, si on examine bien ces Contes, on verra que je ne suis pas aussi blâmable que je le parais d'abord. Ils renferment tous une morale très-sensée, et qui se découvre plus ou moins, selon le degré de pénétration de ceux qui les lisent. D'ailleurs, comme rien ne marque tant la vaste étendue d'un esprit que de pouvoir s'élever en même temps aux plus grandes choses et s'abaisser aux plus petites, on ne sera point surpris que la même princesse à qui la nature et l'éducation ont rendu familier ce qu'il y a de plus élevé ne dédaigne pas de prendre plaisir à de semblables bagatelles. Il est vrai que ces Contes donnent une image de ce qui se passe dans les moindres familles, où la louable impatience d'instruire les enfants fait imaginer des histoires dépourvues de raison, pour s'accommoder à ces mêmes enfants, qui n'en ont pas encore ; mais à qui convient-il mieux de connaître comment vivent

les peuples, qu'aux personnes que le Ciel destine à les conduire ? Le désir de cette connaissance a poussé des héros, et même des héros de votre race, jusque dans des huttes et des cabanes, pour y voir de près, et par eux-mêmes, ce qui s'y passait de plus particulier, cette connaissance leur ayant paru nécessaire pour leur parfaite instruction. Quoi qu'il en soit, Mademoiselle,

*Pouvais-je mieux choisir pour rendre vraisemblable  
 Ce que la fable a d'incroyable ?  
 Et jamais fée, au temps jadis,  
 Fit-elle à jeune créature  
 Plus de dons, et de dons exquis,  
 Que vous en a fait la nature ?*

Je suis avec un très-profond respect, Mademoiselle.  
 De Votre Altesse Royale  
 Le très-humble et très-obéissant serviteur.

P. DARMANCOUR.

### MODULE 2. Charles Perrault, *Riquet à la houppe*, in *Histoires ou Contes du temps passé*, 1697. Conte 6.

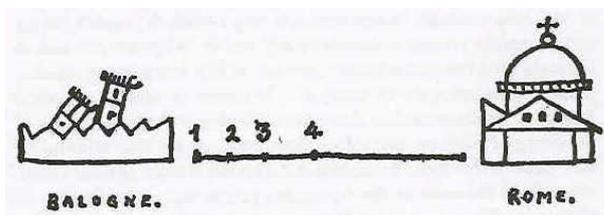


Figure 12 : Le cheminement de la Cristallisation selon Stendhal (In *De l'amour*, 1822).



**Consigne** : Racontez l'histoire de la naissance de l'amour dans *Riquet à la Houppe* en proposant un dessin du processus de cristallisation mis en œuvre. Comment les deux héros passent-ils de Bologne à Rome ? Chaque « étape » du processus sera associé à un « cristal ».

**Document complémentaire n°13** : Stendhal, *De l'amour*, 1822. La « cristallisation ».

On se plaît à orner de mille perfections une femme de l'amour de laquelle on est sûr ; on se détaille tout son bonheur avec une complaisance infinie. Cela se

réduit à exagérer une propriété superbe, qui vient de nous tomber du ciel, que l'on ne connaît pas, et de la possession de laquelle on est assuré.

Laissez travailler la tête d'un amant pendant vingt-quatre heures et voici ce que vous trouverez :

Aux mines de sel de Salzbourg, on jette dans les profondeurs abandonnées de la mine un rameau d'arbre effeuillé par l'hiver : deux ou trois mois après, on le retire couvert de cristallisations brillantes. Les plus petites branches, celles qui ne sont pas plus grandes que la patte d'une mésange, sont garnies d'une infinité de diamants mobiles et éblouissants. On ne peut plus reconnaître le rameau primitif.

Ce que j'appelle cristallisation, c'est l'opération de l'esprit qui tire de tout ce qui se présente, la découverte que l'objet aimé a de nouvelles perfections.

En un mot, il suffit de penser à une perfection pour la voir dans ce que l'on aime.

Ce phénomène, que je me permets d'appeler la « cristallisation », vient de la nature qui nous commande d'avoir du plaisir et qui nous envoie le sang au cerveau, du sentiment que les plaisirs augmentent avec les perfections de l'objet aimé, et de l'idée qu'elle est à moi. [...] Le doute naît. [...]

L'amant arrive à douter du bonheur qu'il se promettait, il devient sévère sur les raisons d'espérer qu'il a cru voir. Il veut se rabattre sur les autres plaisirs de la vie, il les trouve anéantis. La crainte d'un affreux malheur le saisit, et avec elle l'attention profonde.

Alors commence la seconde cristallisation produisant pour diamants des confirmations de cette idée :

Elle m'aime.

A chaque quart d'heure de la nuit qui suit la naissance des doutes, après un moment de malheur affreux, l'amant se dit : oui, elle m'aime ; et la cristallisation se tourne à découvrir de nouveaux charmes ; puis le doute à l'œil hagard s'empare de lui et l'arrête en sursaut. Sa poitrine oublie de respirer ; il se dit : mais, est-ce qu'elle m'aime ? Au milieu de ces alternatives déchirantes et délicieuses, le pauvre amant sent vivement : elle me donnerait des plaisirs qu'elle seule au monde peut me donner.

C'est l'évidence de cette vérité, c'est ce chemin sur l'extrême bord d'un précipice affreux, et touchant de l'autre main le bonheur parfait, qui donne tant de supériorité à la seconde cristallisation sur la première.

**MODULE 3. Charles Perrault, Barbe-Bleue, in Histoires ou Contes du temps passé, 1697. Conte 7.**

« On voit bientôt que cette histoire Est un conte du temps passé ;

*Il n'est plus d'époux si terrible,  
Ni qui demande l'impossible,  
Fût-il malcontent et jaloux.  
Près de sa femme on le voit filer doux ;  
Et de quelque couleur que sa barbe puisse être,  
On a peine à juger qui des deux est le maître. »*

**Que pensez-vous de cette morale ? M. Barbe-Bleue est-il coupable ou innocent ?**



Figure 13 : Salle de la cour d'Assises de Lyon.

<b>M. Barbe-Bleue est coupable</b>	<b>M. Barbe-Bleue est innocent</b>	<b>Qui a tort ? Qui a raison ?</b>
<b>REQUISITOIRE PROCUREUR</b>	<b>PLAIDOIRIE AVOCAT</b>	Que pensez-vous des responsabilités de M. Barbe-Bleue et de Mme Barbe-Bleue ? <b>JUGE</b>
Arg 1 + éléments de preuves (citations)	Arg 1 + éléments de preuves (citations)	Arg 1 + éléments de preuves (citations)
Arg 2	Arg 2	Arg 2
Arg 3	Arg 3	Arg 3

Critères d'évaluation :

- Qualité des arguments ;
- Justification des argumentations : citations nombreuses ;
- Circulation de la parole ;
- Mise en scène du procès.